



Note relative à l'organisation des groupes thématiques et des opérations labellisées par l'AIMS

Cette note précise la définition des opérations soutenues par l'AIMS au travers de leur labellisation (les journées de recherche par exemple). Elle définit également les procédures de soumission et d'évaluation des propositions de ces opérations.

L'AIMS peut apporter son soutien à des opérations ponctuelles : journées de recherche, production scientifique, par exemple.

Les journées de recherche sont des événements ponctuels organisés sur un thème entrant dans le domaine de l'AIMS. Elles sont organisées par des individus membres de l'association ou pas, mais sollicitant le label AIMS pour témoigner du sérieux de leur entreprise. A titre d'exemple, nous avons par le passé accordé le label AIMS aux journées Georges Doriot sur l'entrepreneuriat, au congrès de l'ADERSE ou « Management des Organisations de santé ».

L'AIMS peut apporter son soutien à d'autres opérations. Les critères d'appréciation et la procédure à suivre pour l'obtention du label sont similaires à ceux décrits pour les journées de recherche.

Comment demander le label AIMS ?

Les organisateurs d'une conférence dont la thématique est clairement rattachée au management l'intérêt de la conférence pour le management stratégique, présentant les modalités de la conférence (et notamment la procédure d'évaluation éventuelle des communications) et la composition du comité scientifique. Deux lettres de soutien de membres du comité scientifique (de préférence des membres de l'AIMS) de la conférence doivent être jointes au dossier. Le calendrier prévisionnel de la conférence doit également être joint.

Evaluation des demandes de label AIMS

Une demande de labellisation est examinée par le CSP de l'association qui transmet son avis au Bureau. Les critères sont l'adéquation du thème avec l'AIMS, la rigueur scientifique de la conférence, la pertinence du thème, l'intérêt pour les membres de l'association et, dans le cas d'une journée de recherche, la date de la conférence.

Moyens

Le soutien de l'association se marque par une formule devant obligatoirement figurer sur tous les documents de la journée de recherche (appel à communications, programme, etc.) : "Avec le soutien de l'AIMS". Le logo de l'AIMS doit également figurer sur ces documents. L'adhésion à l'AIMS doit également être proposée aux participants de la journée de recherche. L'AIMS s'engage à promouvoir l'opération labellisée au travers de son site.